

FRANCE Services



Quel est son objectif?



Aider les citoyens à accéder aux services publics et à réaliser leurs démarches administratives en un seul lieu.

Ce sont des agents polyvalents formés pour accompagner le public sur un large éventail de démarches.

Plusieurs partenaires nationaux représentés, comme:

CAF (allocations familiales), CPAM (assurance maladie), CARSAT (retraite), France travail, Finances publiques, ANTS (cartes grises, permis...), Justice / conciliateurs, MSA, etc...

Exemples d'aides proposées :

- Aider à remplir vos dossiers (CAF, MDPH, impôts, carte grise, retraite, etc.)
- Aider à créer ou gérer vos comptes en ligne (Ameli, FranceConnect, impots.gouv etc.)
- Aider à déposer un dossier de retraite
- Faire une demande d'aide sociale (APL, RSA, etc.) en ligne
- Aider à remplir des formulaires
- Fournir un accès à un ordinateur, une imprimante ou un scanner
- Orienter vers les bons interlocuteurs si besoin
- Trouver de l'information sur ses droits.

COMMENT TROUVER ET CONTACTER FRANCE SERVICES?



• Sur Internet:

Rendez-vous sur le site officiel : https://www.france-services.gouv.fr. Cliquez sur "Trouver une structure". Entrez votre code postal ou votre ville pour localiser le point d'accueil le plus proche.

• Par téléphone :

Numéro unique France Services: 0 806 000 278 (prix d'un appel local). Un conseiller peut vous aider à trouver la structure la plus proche.

• Dans votre mairie:

La plupart des mairies, communautés de communes ou centres sociaux savent où se trouve le point France Services le plus proche. Vous pouvez demander la prise de rendez-vous directement via la mairie.

• Bon à savoir :

Plus de 2 700 points d'accueil France Services existent en France. Certains sont installés dans des mairies, des médiathèques, des maisons de quartier ou des centres sociaux. La prise de rendezvous n'est pas toujours obligatoire, mais fortement conseillée.

Important:



Les agents ne prennent pas de décision et ne donnent pas d'avis social approfondi. Ils orientent, accompagnent et aident à remplir ou transmettre les dossiers

https://www.hyperacousie-solidarite.com